

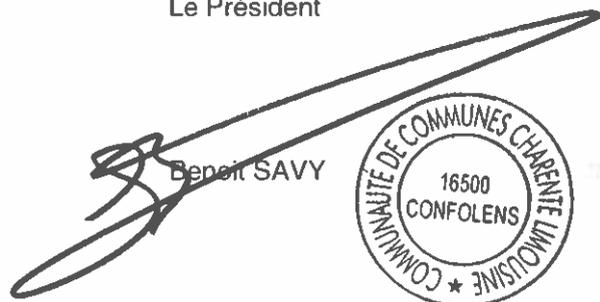
CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Benoit SAVY, Président, certifie sur l’honneur que l’avis d’enquête publique relatif aux modifications n°2 et n°5 ainsi qu’à la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLUi de Charente Limousine a bien été affiché au siège de la Communauté de Communes de Charente Limousine à compter du 21/08/2025 et maintenu durant toute l’enquête.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Confolens, le 09/10/2025.

Le Président


Benoit SAVY





M A I R I E
DE
CHAMPAGNE-MOUTON
CHARENTE

Secrétariat ouvert :
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Benoît GAGNADOUR, Maire de la commune de Champagne-Mouton, certifie sur l’honneur que l’avis d’enquête publique concernant la déclaration de projet n° 1 et les modifications n° 2 et n° 5 du PLUI du confolentais a été affiché du 20 août 2025 et ce jusqu’au 08 octobre 2025 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Champagne-Mouton, le 09 octobre 2025

Le Maire,

Benoît, GAGNADOUR

CERTIFICAT d’AFFICHAGE

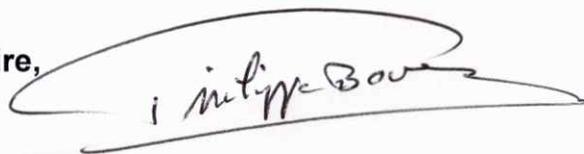
Je Soussigné, Jean-Noël DUPRE, Maire de CONFOLENS,

certifie avoir fait procéder à l’affichage de l’avis d’Enquête Publique concernant les modifications 2 et 5 et la déclaration de projet N° 1 emportant mise en compatibilité du PLUi du Confolentais, **du 21 août 2025 au 13 octobre 2025 inclus**, à la Mairie de CONFOLENS.

Fait à CONFOLENS, 20 octobre 2025.



Le Maire,



Jean-Noël DUPRE

Hôtel de Ville

1, Pl. Henri Coursaget 16500 CONFOLENS

Tél. 05 45 84 01 97

Fax. 05 45 85 34 10

contact@mairie-confolens.fr

www.mairie-confolens.fr

 Ville de Confolens en Charente



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Daniel SOUPIZET, Maire de LESTERPS, certifie sur l’honneur que l’avis d’enquête publique relatif aux modifications n°2 et n°5 ainsi qu’à la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLUi de Charente Limousine a bien été affiché à la mairie de LESTERPS à compter du 21/08/2025 et maintenu durant toute l’enquête.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Confolens, le 09/10/2025.

Le Maire

Daniel SOUPIZET



MAIRIE D'ORADOUR-FANAIS

4 Rue des Lavandières

16500 ORADOUR-FANAIS

05,45,89,41,47

mairie@oradour-fanis.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

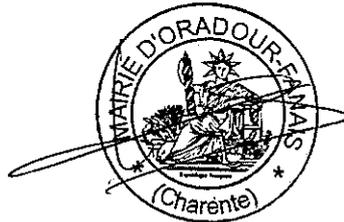
Je soussigné Clément DURAND Adjoint au Maire, certifie sur l'honneur que l'avis d'enquête publique relatif aux modifications n°2 et n°5 ainsi qu'à la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLUi de Charente Limousine a bien été affiché au panneau d'affichage extérieur de la Mairie d'ORADOUR-FANAIS à compter du 21/08/2025 et maintenu durant toute l'enquête.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A ORADOUR-FANAIS le 23/10/2025.

Le Maire Adjoint

Clément DURAND



Avis de décès

323570

CONFOLENS

Alain CHENUDEAU, son époux Jessica et Jimmy, ses enfants ses petits-enfants et son arrière-petite-fille ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Mary-Christine CHENUDEAU
née DESCLIDES,

survenu à l'âge de 71 ans.

Mary-Christine repose à la chambre funéraire des Ets Lascaux rue du cimetière à Confolens où la famille recevra les visites le samedi 23 août 2025 de 14h30 à 17h30. Selon la volonté de la défunte, la crémation aura lieu dans l'intimité familiale.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

PF Lascaux, funéraire, marbrerie, Confolens, tél. 05.45.84.10.18.

Remerciements

322784

LA COURONNE

Gilbert (†) MAZEAU, son époux, Jean-Philippe (†) et Véronique MAZEAU, Dominique et Angélique MAZEAU, ses enfants ;

Grégory, Florian et Emma, Maxime, Anaïs, Pierre, ses petits-enfants ; Alix, Arthur, ses arrière-petits-enfants ; les familles GAUTHIER, MAZEAU, TEXIER, parents et amis, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Odette MAZEAU
née GAUTHIER,

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements. La famille remercie tout particulièrement ses infirmières à domicile pour leur gentillesse et leur dévouement.

PF Jobit, services funéraires, La Couronne, tél. 05.45.67.49.21.

322191

SIGOGNE

Monique, son épouse ; Christophe, Rodolphe, Delphine, ses enfants ; Barbara, Paloma, Léo, Théodora et Arthur, ses petits-enfants ; famille SALMONIE très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Michel CUSSAGUET

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements. La famille remercie plus particulièrement les infirmières à domicile et l'hôpital de Châteaubernard pour leurs bons soins.

PF Hervolt - F. Leclerc, maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac, Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

322258

BOUTIERS-SAINT-TROJAN

Annick ESCURE-DELPEUCH, sa sœur, Dominique DELALE et Philippe MORCELET, sa fille et son compagnon, Philippe ESCURE-DELPEUCH et Anne SABATIER, son fils et sa compagne, Mickaël, Sandra, Anthony et Léna, ses petits-enfants, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Michel ESCURE-DELPEUCH

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

PF Hervolt - F. Leclerc, maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac, Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

322470

MOUTIERS-SUR-BOËME

M. Jean LATHIÈRE, son époux ; Anne et Laurent LATHIÈRE-DAL MAS, sa fille et son gendre ; Laurent et Véronique LATHIÈRE, son fils et sa belle-fille ; Aurèle, Nicolas, Fanny et Laure, ses petits-enfants ; Ainsi que toute la famille très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M^{me} Thérèse LATHIÈRE
née GAUTHIER-GORSON,

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

PF Sophie Denis Pouyade, le Choix funéraire, Soyaux, 05.45.24.51.00 | Villebois-Lavalette, 05.45.65.48.09.

322536

LA COURONNE

René GOUZON, son compagnon ; Floriane et Julien, Marine et Stephen, ses filles et ses gendres ; Charlotte, Gabin, Louise, ses petits-enfants ; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ; parents et amis très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Patricia LAROCHE

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

PF Jobit, services funéraires, La Couronne, tél. 05.45.67.49.21.

322714

CHASSENEUIL

Catherine VILLETTE, Noëlla DE ROSSI, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits enfants, parents et amis, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M^{me} Fernande VILLETTE
née CHARTIER,

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements. La famille remercie tout particulièrement le personnel de Soins 16 et de l'ADMR pour leur gentillesse et leur dévouement.

PF Rivet, maison funéraire, Chasseneuil, tél. 05.45.22.29.50.



Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau

Annonces administratives



Communauté de Communes Charente Limousine

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modifications n° 2 et n° 5 et déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLUI du Confolentais

Par arrêté du 17/07/2025, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les modifications 2 et 5 ainsi que pour la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLUI du Confolentais, procédure régie par les articles L. 153-54 et suivants, R. 153-15, L. 153-41 et suivants et R. 153-8 du code de l'urbanisme.

Nature des modifications :

- Modification n° 2 : permettre la réalisation d'un projet touristique (hébergements insolites) à Confolens lieu-dit «La Martinière».
- Modifications n° 5 : permettre la réalisation d'un projet touristique (hébergements insolites) sur la commune de Lesterps au lieu-dit Tagibeau et procéder à la correction d'erreurs matérielles sur la commune d'Oradour-Fanais.
- Déclaration de projet n° 1 : pour permettre l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la ZAE Granges Gagnards - commune de Champagne-Mouton.

L'enquête publique se déroulera **08/09/2025 à 09 h 00 au 08/10/2025 à 17 h 00, soit une durée de 31 jours consécutifs.**

M. DEMAISON Éric a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et M^{me} VALATTE Annick en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier dans les mairies de Champagne-Mouton, (6 Place de l'Eglise 16350 Champagne-Mouton) et Lesterps (11 Rue de la Mairie 16420 Lesterps) ainsi qu'au siège de la communauté de communes de Charente Limousine (8 Rue Fontaine des Jardins 16500 Confolens).

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site Internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Champagne-Mouton et Lesterps ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes à Confolens, aux jours et heures d'ouverture, ou les adresser :

- par écrit à l'attention de M. Le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Communauté de Communes Charente Limousine, Modifications 2 et 5 et Déclaration de projet n° 1 - Enquête Publique, 8 Rue Fontaine des Jardins, 16500 Confolens,
- par courrier électronique, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse : ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public aux jours et lieux suivants :

- **Lundi 08 septembre 2025 à Champagne-Mouton dans les locaux de la mairie, 6 Place de l'Eglise, 16350 Champagne-Mouton de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Jeucl 18 septembre 2025 à Lesterps dans les locaux de la mairie, 11 Rue de la Mairie, 16420 Lesterps de 14 h 00 à 17 h 00,**
- **Mercredi 08 octobre 2025 dans les locaux de la Communauté de Commune Charente Limousine, 8 Rue Fontaine des Jardins, 16500 Confolens de 14 h 00 à 17 h 00.**

Toutes les contributions du public (courriers et contributions inscrites dans les registres), seront consultables à la Communauté de Communes de Charente Limousine, 8 Rue Fontaine des Jardins 16500 Confolens, siège de l'enquête publique.

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Charente Limousine. Ces documents seront consultables au siège de la communauté de Communes de Charente Limousine pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Charente Limousine pourra approuver les modifications 2 et 5 ainsi que la Déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLUI du Confolentais. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur. Cet avis est affiché au siège de la Communauté de communes, aux mairies de Champagne-Mouton, Confolens, Lesterps et Oradour-Fanais quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de Charente Limousine au 05.45.84.14.08 ou par courriel à ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr

Marchés publics et privés



Région Nouvelle-Aquitaine

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

**Lycée Guez de BALZAC à Angoulême. (16)
Travaux de sécurisation des accès extérieurs
Lot n° 4 : Electricité courants forts / faibles
Relance**

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : Région Nouvelle-Aquitaine.

N° SIRET : 20005375900011.

Ville : BORDEAUX Code Postal : 33077

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

SECTION 2 : COMMUNICATION

Moyens d'accès aux documents de la consultation - Lien vers le profil d'acheteur :

<https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025P000T03832

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact : DACP - Adresse mail : commandementaire@nouvelle-aquitaine.fr

SECTION 3 : PROCÉDURE

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 18 septembre 2025 à 12 heures.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché : Lycée Guez de Balzac à Angoulême (16) - Travaux de Sécurisation des accès extérieurs - Lot n° 4 - Electricité courants forts / faibles - Relance.

Code CPV : 45311000.

Type de marché : Travaux.

Lieu principal d'exécution : Angoulême (16).

La consultation comporte des tranches : Non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

Section 5 : Lots.

Marché alloté : Non.

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Visite obligatoire : Non.

Autres informations complémentaires : Les prestations sont réparties en 4 lots, mais le présent avis ne concerne que la relance du lot n° 4.

Vos rendez-vous Annonces



Vous souhaitez publier votre annonce ? *

Contactez-nous : pub@sudouest.fr | 05 35 31 27 40



Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1) Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2) Visualisez votre avis avant sa parution
- 3) Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest





Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 12/12/2024 le tarif est fixé depuis le 1^{er} janvier 2025 à 0,137 € le caractère.

Grand quotidien d'annonces et de services

CONSTITUTIONS

1-02160077

SELARL PAYET - FILLOUX
Avocats au Barreau de SAINTES
30 rue Marcelin Berthelot
17100 SAINTES
32 rue de la grosse horloge
17400 SAINT JEAN D'ANGELY
Tél : 05.46.93.91.00
pflavocats@wanadoo.fr

NO LIMIT ANGOULEME

Société par actions simplifiée au capital de 400 euros
Siège social : 79 rue de Périgueux
16000 ANGOULEME

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- **FORME** : Société par actions simplifiée

- **DENOMINATION** : NO LIMIT ANGOULEME

- **SIEGE SOCIAL** : 79 rue de Périgueux à ANGOULEME (16000)

- **OBJET** : la coiffure en salon, l'activité de barber, la vente de tous produits cosmétiques, la vente de vêtements et d'accessoire de mode, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe et toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

- **DUREE** : 99 années

- **CAPITAL** : 400 euros

- **APPORTS EN NUMERAIRE** : 400 euros

- **PRESIDENT** : La SAS NO LIMIT HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 1 000 € ayant son siège social 4 boulevard du 05 Janvier 1945 à ROYAN

(17200), immatriculée au RCS de Saintes sous le numéro 914 376 033, représentée par Monsieur Martin FREMONT.

- **IMMATRICULATION** : au RCS de Saintes.

1-02160063

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bouteville du 01/08/2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : Savoirs de Bouteville

Forme : SAS

Siège Social : 31 grand' rue, 16120 BOUTEVILLE

Capital : 10000 €

Objet Social : en France et dans tous pays, l'achat, le stockage et la vente de vins et spiritueux.

Président : Mr Paul-Jean Giraud, demeurant : 31 grand' rue, 16120 BOUTEVILLE. Elu pour une durée de 5 années(s) années(s).

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément: les actions sont cessibles avec accord de la société, sauf libre cession à un membre de la famille.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Angoulême

Pour avis



Les Experts by ALC Régie

l'actualité des professionnels du chiffre et du droit dans le grand Sud-Ouest

1-08160106

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Amandine SPICHA-BERARD, notaire à ANGOULEME, 6, place Henri Dunant, le 25 juillet 2025, enregistré à ANGOULEME, le 25 juillet 2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : SCI Cab'16.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

SIEGE SOCIAL : DIRAC (16410) 25, Route du stade.

RCS : ANGOULEME.

ASSOCIES :

1) Monsieur Vincent, Jacques André MORA, demeurant à DIRAC (16410), 25, Route du Stade,

Née à GONESSE (95500), le 28 juillet 1975.

Epoux de Madame Peggy, Lila BENBEKHTI,

2) Madame Peggy, Lila BENBEKHTI, demeurant à DIRAC (16410), 25, Route du Stade,

Née à ENGHEN LES BAINS (95880), le 27 octobre 1975.

Epouse de Monsieur Vincent, Jacques André MORA.

APPORTS EN NUMERAIRE :

Monsieur Vincent mora fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme totale de CINQUANTE (50,00 €).

Madame Peggy BENBEKHTI fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme totale de CINQUANTE (50,00 €).

GERANCE : Sont nommés en qualité de co-gérants de la SOCIETE :

- Monsieur Vincent MORA ;

- Madame Peggy BENBEKHTI.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé et soumises à agrément dans les autres cas.

2-06160154

FIDAREC

RAMMELAERE - BACQ & ASSOCIES

Société par actions simplifiée

au capital de 6 000 euros

Siège social : 4 rue des Trois Notre Dame

16000 ANGOULEME

838 236 057 RCS ANGOULEME

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 Août 2025, il résulte que :

Le capital a été réduit de 4 500 euros pour le porter de 6 000 euros à 1 500 euros par voie de distribution et de remboursement à certains actionnaires.

Cette réduction de capital a été réalisée par voie de diminution du nombre d'actions existantes.

Les articles 6 - "Apports" et 8 - "Capital social" des statuts ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : Capital social : 6 000 euros

- Nouvelle mention : Capital social : 1 500 euros

Mention sera faite au RCS de ANGOULEME

Pour avis,

2160107

SCI PHIMAVA

Société civile immobilière au capital de 664.000 €

Siège social : 1, Chemin de la Touvre 16000 MORNAC

RCS ANGOULEME 488 440 751

Aux termes d'une délibération des associés en date du 16 juillet 2025, les associés de la société SCI PHAMIVA ont décidé, savoir :

1°) de nommer comme nouveaux gérants pour une durée indéterminée :

- Monsieur Philippe Jean-François BOUCARD, géomètre expert retraité, époux de Madame Nadège Karine BUZARD, demeurant à LEGE-CAP-FERRET (33950) 18 rue Domaine du Berger.

- Madame Marie-Hélène BOUCARD, retraitée, demeurant à BRIE (16590) 386 rue du Paradis.

- Madame Valérie Florence BOUCARD, ingénieure, demeurant à CENON-SUR-VIENNE (86530) 19 impasse de Franche Comte.

En remplacement de Monsieur Jacques BOUCARD, décédé.

2°) De transférer le siège social, savoir :

Ancienne situation

Le siège social est fixé : 1, Chemin de la Touvre 16000 MORNAC

Nouvelle situation :

Le siège social est fixé 18, rue du Domaine du Berger 33950 LEGE-CAP-FERRET

Pour avis

Le gérant

2-01160122

SCI TRUFFIERES

Société Civile Immobilière au capital de 1500,00 euros

ROUILLAC (16170)

«Gourville», «Ferrières»
RCS ANGOULEME 451 420 111

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 juillet 2025, il a été décidé à compter du même jour les modifications suivantes :

Siège social :

Ancienne mention : ROUILLAC (16170), «Gourville», «Ferrières»

Nouvelle mention : ANGOULEME (16000), 52, rue Gontran Labrégère.

Modifications au RCS d'ANGOULEME.

Pour avis

Le gérant.

DISSOLUTIONS

28-01160144

Société d'Avocats

JURICA

Frédéric DUROT

Alexandra FAURY

Caroline PECHIER

Bénédicte TRONQUET-GRAVIL

14 rue Robert Doisneau CS 32411

16024 ANGOULEME

Tél. 05.45.38.47.47

www.jurica.fr

JURICA

«FLOVIKA INTERNATIONAL»

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.635 Euros

Siège Social : MANSLE LES FONTAINES 16230 - Fontclairreau

4 rue du Grand Poulain

450 839 675 R.C.S. ANGOULEME

Suivant décision 25 juillet 2025, il a été décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du même jour.

Mme Tatiana SEGEARD a été nommée en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

Pour avis

TESTAMENT

26160085

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Par testament olographe en date du 24 octobre 2017, Monsieur Guy Yves Marie RENAUD, en son vivant retraité, demeurant à ANGEAC-CHAMPAGNE (16130) 226 rue du Colombar, né à GENTE (16130), le 5 février 1936, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à ANGEAC-CHAMPAGNE (16130) (FRANCE), le 22 février 2025, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fanny CHAMBEAUD, notaire à JONZAC, le 26 juin 2025, suivi d'un acte complémentaire reçu par Maître Pascale ROQUES-ANDRE, notaire à JONZAC, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions pourront être formées par tout intéressé auprès de Maître Emmanuel TATER, notaire à COGNAC 3 rue Georges Briand, référence CRPCEN : 16038, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'ANGOULEME de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Le notaire

MODIFICATIONS

2-03160075

JURICA

Société d'Avocats JURICA

www.jurica.fr

SISA DU MONTMORELIEN

Société interprofessionnelle de soins ambulatoires à capital variable

Siège social : 2 Rue Antoine Delafont

Montmoreau St Cybard

16190 MONTMOREAU

908 338 890 RCS ANGOULEME

L'Assemblée générale mixte du 30/06/2025 a pris acte de la démission de M. Rui SOUSA PEREIRA RUSSO de son mandat de Gérant et a nommé Mme Audrey GRATAUD demeurant 9 Route des Granges, L'Hermitage - 16110 PRANZAC, en qualité de Gérante.

Pour avis la gérance.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

9160161

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATIONS N°2 ET N°5 ET DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DU CONFOLENTAIS

Par arrêté du 17/07/2025, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les modifications 2 et 5 ainsi que pour la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU du Confolentais, procédure régie par les articles L. 153-54 et suivants, R. 153-15, L. 153-41 et suivants et R. 153-8 du code de l'urbanisme.

Nature des modifications :

- Modification n°2 : permettre la réalisation d'un projet touristique (hébergements insolites) à Confolens lieu-dit «La Martinie»

- Modifications n°5 : permettre la réalisation d'un projet touristique (hébergements insolites) sur la commune de Lesterps au lieu-dit Tagibeau et procéder à la correction d'erreurs matérielles sur la commune d'Oradour-Fanais.

- Déclaration de projet n°1 : pour permettre l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la ZAE Granges Gagnards - commune de Champagne-Mouton.

L'enquête publique se déroulera 08/09/2025 à 09h00 au 08/10/2025 à 17h00, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Monsieur DEMAISON Eric a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et Madame VALATTE Annick en qualité de commissaire enquêteure suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier dans les mairies de Champagne-Mouton, (6 Place de l'Eglise 16350 Champagne-Mouton) et Lesterps (11 Rue de la Mairie 16420 Lesterps) ainsi qu'au siège de la communauté de communes de Charente Limousine (8 Rue Fontaine des Jardins 16500 Confolens).

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Champagne-Mouton et Lesterps ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes de Confolens, aux jours et heures d'ouverture, ou les adresser :

- par écrit à l'attention de M. Le commissaire enquêteur à l'adresse suivante: Communauté de Communes Charente Limousine, Modifications 2 et 5 et Déclaration de projet n°1 - Enquête Publique - 8 Rue Fontaine des Jardins 16500 CONFOLENS

- par courrier électronique, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse : ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public aux jours et lieux suivants :

Lundi 08 septembre 2025 à Champagne-Mouton dans les locaux de la mairie, 6 Place de l'Eglise 16350 CHAMPAGNE-MOUTON De 9h00 à 12h00

Jeudi 18 septembre 2025 à Lesterps dans les locaux de la mairie, 11 Rue de la Mairie 16420 LESTERPS De 14h00 à 17h00

Mercredi 08 octobre 2025 dans les locaux de la Communauté de Commune Charente Limousine, 8 Rue Fontaine des Jardins 16500 CONFOLENS De 14h00 à 17h00

Toutes les contributions du public (courriers et contributions inscrites dans les registres), seront consultables à la Communauté de Communes de Charente Limousine, 8 Rue Fontaine des Jardins 16500 CONFOLENS, siège de l'enquête publique.

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Charente Limousine. Ces documents seront consultables au siège de la communauté de Communes de Charente Limousine pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Charente Limousine pourra approuver les modifications 2 et 5 ainsi que la Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU du Confolentais. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché au siège de la Communauté de communes, aux mairies de Champagne-Mouton, Confolens, Lesterps et Oradour-Fanais quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de Charente Limousine au 05.45.84.14.08 ou par courriel à ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr



Avocats, Notaires, Experts comptables
Simplifiez-vous la vie !
Accédez à un service premium.

- Saisie libre par copier/coller
- Programmation de la parution de vos annonces
- Choix du mode de facturation
- Saisie simultanée de plusieurs utilisateurs du cabinet ou de l'étude
- Archivage de vos annonces publiées
- Justificatif de parution numérique téléchargeable

Renseignements : 05.56.44.72.24

Un journal membre du réseau ALC RÉGIE

327192

FLÉAC

Jean-Paul et Muriel AMBLARD,
Pascal et Maryline AMBLARD,
Brigitte et Michel DANIEL,
Jacques et Anne-Marie
AMBLARD,
ses enfants ;
ses petits-enfants et
arrière-petits-enfants ;
ainsi que toute la famille et amis,
très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

M^{me} Jacqueline AMBLARD
née VIGIER,

vous plient de trouver ici
l'expression de leurs sincères
remerciements.

PF et mandataire de l'Europe
349, rue de Bassac,
Angoulême, tél. 05.45.91.34.50.

326892

PUYMOYEN

Jean-Marc et Joëlle,
Marie-Pierre et Laurent,
Joëlle (1),
ses enfants ;
Florent et Emilie, Mathilde et
Anne, Arnaud et Laure, Pierre et
Maurine, Léa et Julien, Camille et
Christopher, Lucas, ses petits-
enfants ;
Julia, Lena, Simon, Nolhan,
Romane, Louise, Alba, Warren,
ses arrière-petits-enfants ;
très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

Antoinette SEGURA
Epouse de Georges SEGURA

vous prient de trouver ici
l'expression de leurs sincères
remerciements.

PF 0661, services funéraires, La Couronne
tél. 05.45.67.49.21



Annonces légales et officielles

Rattravez toutes nos annonces légales sur sindirect.fr/annonces-legales sur annonepubl.fr avec le réseau

Annonces administratives



Communauté de Communes Charente Limousine

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modifications n° 2 et n° 5 et déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLU du Confolentais

Par arrêté du 17/07/2025, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les modifications n° 2 et 5 ainsi que pour la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLU du Confolentais, procédure régie par les articles L. 153-54 et suivants, R. 153-15, L. 153-41 et suivants et R. 153-8 du code de l'urbanisme.

- Modification n° 2 : permettre la réalisation d'un projet touristique (hébergements insolites) à Confolens lieu-dit «La Martine».
 - Modifications n° 5 : permettre la réalisation d'un projet touristique (hébergements insolites) sur la commune de Lesteps au lieu-dit Taqbeau et procéder à la correction d'erreurs matérielles sur la commune d'Oradour-Farais.
 - Déclaration de projet n° 1 : pour permettre l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la ZAE Garages Gagnards - commune de Champagne-Mouton.
- L'enquête publique se déroulera **du 08/09/2025 à 09 h 00 au 08/10/2025 à 17 h 00, soit une durée de 31 jours consécutifs.**

M. DEMAISSON Été a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et **M^{me} VALLETTE Annick** en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier dans les mairies de Champagne-Mouton, (6 Place de l'Église 16350 Champagne-Mouton) et Lesteps (11 Rue de la Mairie 16420 Lesteps) ainsi qu'au siège de la communauté de communes de Charente Limousine (8 Rue Fontaine des Jardiens 16500 Confolens).

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Champagne-Mouton et Lesteps ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes à Confolens, aux jours et heures d'ouverture, ou les adresser :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU ROULLACAIS AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
ÉLABORATION DE 4 PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS (DE MONUMENTS HISTORIQUES)**

**MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
ABROGATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE ROULLAC ET DES CARTES COMMUNALES D'ÉCHALLAT, MARCILLAC-LANVILLE, SAINT-AMANT-DE-NOUÈRE**

Par arrêté du 16 septembre 2025, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Rouillacais a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique aux projets :

- d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU) portant sur l'intégralité des 13 communes de la Communauté de Communes du Rouillacais
- d'élaboration de quatre Périmètres Délimités des Abords (PDA) autour de monuments historiques sur les communes d'Échallat, Genac-Bignac et Rouillac
- de modification de zonage d'assainissement des eaux usées sur les communes de Douzat, Genac-Bignac, Marcillac-Lanville, Rouillac, Saint-Cybardéaux, Vaux-Rouillac
- d'abrogation du PLU de Rouillac et des cartes communales d'Échallat, Marcillac-Lanville et Saint-Amant-de-Nouère en vue de son remplacement par le PLU lorsque ce dernier deviendra exécutoire.

L'enquête publique unique se déroulera du lundi 6 octobre 2025 à 8h30 au vendredi 21 novembre 2025 à 12h30, soit pendant une durée de 47 jours consécutifs.

Par décision du Président du tribunal administratif de Poitiers, M. Robert DUMAS-CHALMÉTTE a été désigné Président de la Commission d'enquête, M. Hervé HUCSTEAU, M^{me} Annie TURPAUD-GOURBAD, membres titulaires, et M^{me} Yveline BOLLUOT, membre suppléant, composent également la commission d'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier papier d'enquête publique unique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture au siège de la Communauté de Communes du Rouillacais sis 314 avenue Jean Monnet 16170 Rouillac, et dans les 13 mairies lieux de permanences : Courbillac, Douzat, Échallat, Genac-Bignac, Marcillac-Lanville, Mareuil, Mors, Rouillac, Saint-Amant-de-Nouère, Saint-Cybardéaux, Saint-Genès-d'Hiersac, Val-d'Auge.

Lundi 6 octobre 2025, 8h30 - 12h30 : Siège de la Communauté de Communes du Rouillacais.

Vendredi 10 octobre 2025, 14h00 - 18h30 : Mairie de Mors.

Samedi 11 octobre 2025, 8h30 - 11h30 : Mairie de Douzat.

Mardi 14 octobre 2025, 8h30 - 12h30 : Mairie de Saint-Amant-de-Nouère.

Vendredi 17 octobre 2025, 9h00 - 12h00 : Mairie de Mareuil.

Mardi 21 octobre 2025, 8h30 - 12h30 : Mairie de Courbillac.

Lundi 27 octobre 2025, 8h30 - 12h30 : Mairie de Rouillac.

Jeudi 30 octobre 2025, 14h00 - 18h30 : Mairie de Vaux-Rouillac.

Mardi 4 novembre 2025, 14h00 - 18h00 : Mairie d'Échallat.

Mercredi 5 novembre 2025, 14h00 - 18h00 : Mairie de Genac-Bignac.

Vendredi 7 novembre 2025, 14h00 - 17h30 : Mairie de Saint-Genès-d'Hiersac.

Vendredi 14 novembre 2025, 8h45 - 12h15 : Mairie de Marcillac-Lanville.

Vendredi 14 novembre 2025, 13h30 - 17h30 : Mairie de Val-d'Auge.

Vendredi 14 novembre 2025, 14h00 - 17h30 : Mairie de Saint-Cybardéaux.

Vendredi 21 novembre 2025, 8h30 - 12h30 : Siège de la Communauté de Communes du Rouillacais.

Les contributions du public (courriels, courriers postaux et contributions inscrites dans les registres à l'occasion des permanences) seront consultables au siège de la Communauté de Communes du Rouillacais, siège de l'enquête publique.

À l'expiration du délai d'enquête, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos par la commission d'enquête qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de la Communauté de Communes du Rouillacais. Ces documents seront consultables au siège de la

ANNONCES ADMINISTRATIVES

9160004
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
MODIFICATIONS N°2 ET N°5 ET DÉCLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLUI DU CONFOLENTAIS

Par arrêté du 17/07/2025, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les modifications 2 et 5 ainsi que pour la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLUI du Confolentais, procédure régie par les articles L. 153-54 et suivants, R. 153-15, L. 153-41 et suivants et R. 153-8 du code de l'urbanisme.

Nature des modifications :
Modification n°2 : permettre la réalisation d'un projet touristique (hébergements insolites) à Confolens lieu-dit «La Martinie».
Modifications n°5 : permettre la réalisation d'un projet touristique (hébergements insolites) sur la commune de Lesterps au lieu-dit Tagibeau et procéder à la correction d'erreurs matérielles sur la commune d'Oradour-Fanais.
Déclaration de projet n°1 : pour permettre l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la ZAE Granges Gagnards - commune de Champagne-Mouton.

L'enquête publique se déroulera **08/09/2025 à 09h00** au **08/10/2025 à 17h00**, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Monsieur **DEMAISON Éric** a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et Madame **VALATTE Annick** en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier dans les mairies de Champagne-Mouton, (6 Place de l'Église 16350 Champagne-Mouton) et Lesterps (11 Rue de la Mairie 16420 Lesterps) ainsi qu'au siège de la communauté de communes de Charente Limousine (8 Rue Fontaine des Jardins 16500 Confolens).

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Champagne-Mouton et Lesterps ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes de Confolens, aux jours et heures d'ouverture, ou les adresser :
 - par écrit à l'attention de M. Le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Communauté de Communes Charente Limousine, Modifications 2 et 5 et Déclaration de projet n°1 - Enquête Publique - 8 Rue Fontaine des Jardins 16500 CONFOLENS
 - par courrier électronique, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse : ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public aux jours et lieux suivants :
Lundi 08 septembre 2025 à Champagne-Mouton dans les locaux de la mairie, 6 Place de l'Église 16350 CHAMPAGNE-MOUTON De 9h00 à 12h00
Jeudi 18 septembre 2025 à Lesterps dans les locaux de la mairie, 11 Rue de la Mairie 16420 LESTERPS De 14h00 à 17h00
Mercredi 08 octobre 2025 dans les locaux de la Communauté de Commune Charente Limousine, 8 Rue Fontaine des Jardins 16500 CONFOLENS De 14h00 à 17h00

Toutes les contributions du public (courriers et contributions inscrites dans les registres), seront consultables à la Communauté de Communes de Charente Limousine, 8 Rue Fontaine des Jardins 16500 CONFOLENS, siège de l'enquête publique.

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Charente Limousine. Ces documents seront consultables au siège de la communauté de Communes de Charente Limousine pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Charente Limousine pourra approuver les modifications 2 et 5 ainsi que la Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLUI du Confolentais. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché au siège de la Communauté de communes, aux mairies de Champagne-Mouton, Confolens, Lesterps et Oradour-Fanais quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de Charente Limousine au 05.45.84.14.08 ou par courriel à ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr

Destination Santé

Cancer : cette injonction à garder le moral qui peut nuire aux patients

Utilisés comme substituts au sucre dans de nombreux produits allégés (sodas, yaourts...), les édulcorants artificiels ne seraient pas une alternative si saine. Certains pourraient entraîner des conséquences inattendues sur notre santé cérébrale à long terme. Pour parvenir à ce constat, des chercheurs brésiliens ont suivi près de 13 000 adultes pendant huit ans. Au début de l'étude, les participants ont rempli des questionnaires sur leur alimentation, détaillant ce qu'ils avaient mangé et bu au cours de l'année écoulée. Les scientifiques les ont ensuite répartis en trois groupes en fonction de la quantité totale d'édulcorants artificiels consommée. Sept édulcorants couramment utilisés ont été étudiés (aspartame, saccharine, acésulfame-K, érythritol, xylitol, sorbitol et tagatose).

Un vieillissement cérébral d'1,6 an en 8 ans

Les participants ont été soumis à des tests cognitifs au début, au milieu et à la fin de l'étude afin de suivre l'évolution de leurs capacités de mémoire, de langage et de réflexion. Il ressort que les personnes ayant consommé la plus grande quantité d'édulcorants (par exemple une canette de soda light par jour) présentaient un déclin plus rapide de leurs capacités de réflexion et de mémoire globale que celles ayant consommé la plus faible quantité, avec une baisse de 62 % plus rapide. « Cela correspond à un vieillissement cérébral accéléré d'environ 1,6 an sur les 8 années qu'a duré le travail », notent les auteurs.

Sexualité : se reconstruire après une agression...

Loin bien sûr de tenter de tirer des généralités sur le sujet, Sébastien Garnero, docteur en psychologie et sexologue rappelle « qu'une agression sexuelle engendre un trouble de stress post-traumatique, chez bien des victimes ».

Lequel peut s'avérer « très complexe », selon les circonstances, l'âge de la victime au moment des faits, le bourreau, etc. Il insiste sur « le traumatisme vécu », potentiellement associé « à une forme de culpabilité, de honte », avec donc des conséquences sur le plan psychologique, mais aussi sur la sexualité. Il met en évidence des « problématiques potentielles de perte de désir, de vaginisme, d'anorgasmie, la présence de douleurs durant les rapports... Et cet enjeu de devoir se réapproprier son propre corps, afin qu'il ne soit plus un corps de douleurs et de souffrance. Mais qu'il redevienne un corps de plaisirs », plaide-t-il.

Sécurité et confiance

A ses yeux, l'agression sexuelle renvoie à un sentiment de sécurité profondément altéré, au même titre que la confiance : en soi, mais aussi dans l'autre, dans la relation. « Au-delà du choc, tout l'enjeu de la prise en charge repose sur ces deux axes : restaurer un sentiment de sécurité et de confiance dans la relation, conditions indispensables pour à nouveau se laisser aller et retrouver une intimité, une sensualité et une sexualité ».

Parler

Ce processus de reconstruction passe donc par une étape qui reste centrale : « il faut parler. Ne pas rester pétrifié, dans sa solitude », appuie encore Sébastien Garnero. S'en ouvrir donc, que ce soit :

- dans le cadre d'une prise en charge. Il cite le cas d'une thérapie cognitive et comportementale (TCC), centrée sur le traumatisme et son vécu. Avec le cas échéant des séances d'EMDR, susceptibles d'aider les patients à surmonter ce type de traumatisme ;

- à son conjoint ou sa conjointe. « C'est important de lui expliquer ce que l'on ressent », enchaîne le spécialiste. « Il ou elle ne peut pas comprendre d'emblée les difficultés sexuelles constatées. A l'image par exemple d'une perte du désir sexuel ». Sans compter que c'est aussi l'opportunité de trouver une épaule sur laquelle se poser de temps à autre.

Les édulcorants artificiels feraient vieillir notre cerveau plus rapidement

Utilisés comme substituts au sucre dans de nombreux produits allégés (sodas, yaourts...), les édulcorants artificiels ne seraient pas une alternative si saine. Certains pourraient entraîner des conséquences inattendues sur notre santé cérébrale à long terme. Pour parvenir à ce constat, des chercheurs brésiliens ont suivi près de 13 000 adultes pendant huit ans. Au début de l'étude, les participants ont rempli des questionnaires sur leur alimentation, détaillant ce qu'ils avaient mangé et bu au cours de l'année écoulée. Les scientifiques les ont ensuite répartis en trois groupes en fonction de la quantité totale d'édulcorants artificiels consommée. Sept édulcorants couramment utilisés ont été étudiés (aspartame, saccharine, acésulfame-K, érythritol, xylitol, sorbitol et tagatose).

Un vieillissement cérébral d'1,6 an en 8 ans

Les participants ont été soumis à des tests cognitifs au début, au milieu et à la fin de l'étude afin de suivre l'évolution de leurs capacités de mémoire, de langage et de réflexion. Il ressort que les personnes ayant consommé la plus grande quantité d'édulcorants (par exemple une canette de soda light par jour) présentaient un déclin plus rapide de leurs capacités de réflexion et de mémoire globale que celles ayant consommé la plus faible quantité, avec une baisse de 62 % plus rapide. « Cela correspond à un vieillissement cérébral accéléré d'environ 1,6 an sur les 8 années qu'a duré le travail », notent les auteurs.



Phelings-media-shutterstock

NOUVEAU!



PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
 choisissez un **SERVICE PREMIUM**
 pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

- Parution **ICI + partout en France**
- Rédigez & facturez **EN UN CLIC**
- Attestations **INSTANTANÉES**
- Payez **EN LIGNE**
- Accès **SIMPLIFIÉS**

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
 06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com



LE 1^{ER} SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !

RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM

